

**Autorisation de divulgation de renseignements/
Loi sur la protection des renseignements personnels**
au Département du logement et de l'urbanisme des États-Unis (HUD)
et à l'Office du logement (HA)

**Département du logement et de
l'urbanisme des États-Unis**
Bureau des logements sociaux et
de l'aide au logement des Indiens

Office des logements sociaux (PHA) sollicitant la divulgation de renseignements (**tirez un trait dans cet espace s'il n'y en a aucun**)
(adresse complète, nom de la personne à contacter et date)

Office du logement des Indiens sollicitant la divulgation de renseignements (**tirez un trait dans cet espace il n'y en a aucun**)
(adresse complète, nom de la personne à contacter et date)

Organisme/autorité: Section 904 de la Loi Stewart B. McKinney modifiée en 1988 sur l'aide aux sans-abri, telle que amendée par la Section 903 de la Loi sur le logement et le développement communautaire de 1992 et la Section 3003 de la Loi-cadre du budget et du rapprochement des comptes 1993. Cette loi est placée sous la rubrique 42 U.S.C. 3544.

Au titre de cette loi, vous signez un consentement autorisant : (1) HUD et l'Office du logement (HA) à demander une vérification de salaires et de revenus de votre employeur actuel ou d'employeurs antérieurs ; (2) HUD et HA à demander des informations concernant votre salaire et les allocations de chômage auprès de l'agence de l'État qui détient cette information ; (3) HUD à demander certaines informations figurant sur les déclarations d'impôt auprès de l'administration américaine de la sécurité sociale (Social Security Administration) et de U.S. Internal Revenue Service (fisc). La loi exige également une vérification indépendante des informations concernant les revenus. C'est pourquoi HUD ou HA peut demander des informations auprès d'institutions financières pour vérifier votre éligibilité et le niveau des prestations.

Objet : En signant ce formulaire de consentement, vous autorisez HUD et l'Office du logement (HA) nommé ci-dessus à demander des informations concernant vos revenus aux sources figurant sur ce formulaire. HUD et HA ont besoin de cette information pour vérifier les revenus de votre foyer afin de s'assurer que vous êtes éligible pour recevoir des aides au logement et que ces prestations sont au niveau adéquat. HUD et HA peuvent utiliser des programmes d'interconnexion avec les autres sources d'information pour vérifier votre éligibilité et le niveau des prestations.

Usage de l'information obtenue : Aux termes de la Loi sur la protection des renseignements personnels de 1974, 5 U.S.C. 552a, HUD est tenu de protéger les informations concernant les revenus qu'il obtient. HUD peut divulguer des informations (autres que celles de la déclaration fiscale) pour certains usages courants, notamment à d'autres administrations chargées de réprimer les infractions, à des agences fédérales chargées de l'emploi et à des organismes de logement (HA) dans le but d'évaluer l'aide au logement. L'Office du logement (HA) est également tenu de protéger les informations concernant les revenus qu'il obtient conformément à toute loi d'un état sur la protection des renseignements personnels. Les employés de HUD et de HA peuvent être pénalisés en cas de divulgation non autorisée ou d'usage abusif de l'information portant sur les revenus qu'ils obtiennent sur la base du présent consentement. **Les propriétaires privés ne peuvent demander ou recevoir des informations fournies sur ce formulaire.**

Qui doit signer le consentement : Chaque membre de votre foyer âgé de 18 ans et plus est tenu de signer le consentement. Des signatures supplémentaires doivent être obtenues de tout adulte qui rejoint votre foyer ou de tout membre de votre foyer qui atteint l'âge de 18 ans.

Toutes les personnes sollicitant ou recevant une aide dans le cadre d'un des programmes suivants sont tenues de signer ce consentement :

Location de logements publics dont PHA est le propriétaire
Programme pour devenir propriétaire Turnkey III (Turnkey III Homeownership Opportunities)
Programme pour devenir propriétaire avec aide mutuelle (Mutual Help Homeownership Opportunity)
Location de logement au titre de la section Section 23 and 19(c)
Paiement de l'aide au logement au titre de la Section 23
Location à des Indiens de logements dont HA est propriétaire
Certificat de location au titre de la Section 8
Coupon de location au titre de la Section 8
Programme de rénovation modérée relevant de la Section 8

Si vous ne signez pas le consentement : toute personne qui refuse de signer le consentement peut soit se voir refuser l'éligibilité ou ne plus bénéficier de l'aide au logement, ou les deux. Un déni d'éligibilité ou l'arrêt des prestations est sujet aux procédures de HA de règlement des griefs et à la procédure d'audience informelle relevant de la Section 8.

Sources des informations sollicitées

Organisme de renseignements de l'État portant sur les salaires. (Le présent consentement est limité aux salaires et aux allocations de chômage que j'ai reçus à différents moments au cours des cinq dernières années lorsque je bénéficiais d'une aide au logement.)

Administration américaine de la sécurité sociale (U.S. Social Security Administration) (uniquement pour HUD) (Le présent consentement est limité aux salaires, aux prestations pour activité indépendante et aux versements de revenus de retraite relevant de la Section 6103(1)(7)(A) du code fiscal (Internal Revenue Code).)

Le U.S. Internal Revenue Service (uniquement pour HUD) (le présent consentement est limité aux produits comptabilisés d'avance [à savoir les intérêts et les dividendes].)

Des informations peuvent être également obtenues directement auprès : (a) de l'employeur actuel ou des anciens employeurs en ce qui concerne les salaires et (b) des institutions financières en ce qui concerne les produits comptabilisés d'avance (à savoir les intérêts et les dividendes). Je suis conviens que les informations concernant les revenus obtenues de ces sources seront utilisées pour vérifier des informations que j'ai fournies afin de déterminer mon éligibilité à recevoir une aide au logement et le niveau des prestations. C'est la raison pour laquelle ce consentement n'autorise l'obtention d'informations directement auprès des employeurs et des institutions financières que pendant les diverses périodes au cours des cinq dernières années pendant lesquelles j'ai reçu des prestations d'aide au logement.

Consentement: J'autorise par la présente HUD ou HA a demander et à obtenir des informations concernant mes revenus auprès des sources dont le nom figure sur ce formulaire afin de vérifier mon éligibilité et le niveau des prestations dans le cadre du programme d'aide au logement de l'HUD. Je comprends que les HA qui reçoivent cette information sur les revenus par le biais du présent consentement ne peuvent pas s'en servir pour dénier, réduire ou mettre fin à une aide sans avoir préalablement vérifié de manière indépendante que le montant est correct, que j'avais réellement accès à ces fonds et que ces fonds ont été reçus. En outre, je dois avoir le droit de contester ces décisions.

Le présent consentement a une validité de 15 mois à compter de la date de la signature.

Signatures :

_____	_____		
Chef de famille	Date		
_____		_____	_____
No de sécurité sociale du chef de famille		Autre membre de la famille de plus de 18 ans	Date
_____	_____	_____	_____
Conjoint	Date	Autre membre de la famille de plus de 18 ans	Date
_____	_____	_____	_____
Autre membre de la famille de plus de 18 ans	Date	Autre membre de la famille de plus de 18 ans	Date
_____	_____	_____	_____
Autre membre de la famille de plus de 18 ans	Date	Autre membre de la famille de plus de 18 ans	Date

Loi sur la protection des renseignements personnels. Organisme: Le Département du logement et de l'urbanisme des États-Unis (HUD) est autorisé à recueillir des informations dans le cadre de la Loi du logement (U.S. Housing Act of 1937) (42 U.S.C. 1437 et. seq.), Titre VI de la loi des droits civiques (Civil Rights Act) de 1964 (42 U.S.C. 2000d), et de la loi fédérale américaine prohibant la discrimination en matière de logement (Fair Housing Act) (42 U.S.C. 3601-19). La loi sur le logement et le développement communautaire (Housing and Community Development Act) de 1987 (42 U.S.C. 3543) exige que les demandeurs et les participants fournissent le numéro de sécurité sociale de chaque membre du foyer âgé de six ans ou plus. Objet : L'HUD a besoin de connaître vos revenus et d'autres informations afin de déterminer votre éligibilité, la taille de la chambre à coucher appropriée et la somme que votre famille paiera pour couvrir le loyer et les charges. Autres usages : L'HUD utilise les revenus de votre famille et d'autres informations pour mieux gérer et contrôler les programmes d'aide au logement de l'HUD, pour protéger les intérêts financiers du gouvernement et pour vérifier la véracité de l'information fournie. Cette information pourra être divulguée aux autorités fédérales, d'un état et aux administrations locales, le cas échéant, ainsi qu'à tout organisme d'enquête civile, criminelle ou administrative, et aux procureurs. Cette information ne pourra cependant pas être divulguée ou propagée en dehors de l'HUD, sauf avec autorisation ou sous mandat légal. Pénalité : Vous êtes tenu de fournir toutes les informations demandées par l'organisme du logement HA, y compris tous les numéros de sécurité sociale que vous et tous les membres âgés de six ans et plus utilisent. Donner tous les numéros de sécurité sociale des personnes de six ans et plus est obligatoire. Ne pas le faire aura un impact sur votre éligibilité. Tout manquement ou refus de donner les informations requises peut se traduire par un délai ou un refus de l'octroi de l'éligibilité.

Pénalités en cas d'utilisation abusive de ce consentement :

L'HUD, l'organisme de logement HA et tout propriétaire (ou tout employé de l'HUD, la HA ou le propriétaire) peuvent sujets à des pénalités en cas de divulgation non autorisée ou d'usage abusif de l'information recueillie par le biais de ce consentement.

L'usage de l'information recueillie à l'aide du formulaire HUD 9886 est limité aux objets décrits sur ce formulaire (HUD 9886). Toute personne qui demanderait, obtiendrait ou divulguerait cette information à escient sous des faux prétextes concernant le demandeur ou le participant à ce programme peut être inculpée pour ce délit et se voir infliger une amende ne dépassant pas 5 000 dollars.

Tout demandeur ou participant qui serait la victime d'une divulgation non autorisée de cette information pourra tenter une action civile en justice pour dommages, et chercher à obtenir des mesures de redressement, au besoin, à l'encontre d'un dirigeant ou d'un employé de l'HUD, la HA ou le propriétaire responsable de cette divulgation non autorisée ou usage abusif.

Le présent document est la traduction d'un texte juridique préparé par le HUD, qui vous offre ce service simplement à titre de commodité pour vous aider à mieux comprendre vos droits et vos devoirs. C'est la version anglaise de ce document juridique qui constitue le texte officiel de référence. La présente traduction n'est pas un document officiel.